

1) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : Prénom : Sexe M ☐ F ☐

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Résidence habituelle de l'enfant :

☐ Représentants 1 et 2 ☐ Représentant 1 ☐ Représentant 2 ☐ Garde alternée

☐ Autre : précisez

Scolarité demandée : Maternelle ☐ Élémentaire ☐ Classe pour 2025/2026 :

Ecole et classe précédemment fréquentées :

2) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX

PARENTS DE L'ENFANT

Représentant légal 1

NOM :

Prénom :

Qualité (mère, père, autre) :

Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Adresse :

.....

.....

Code Postal :

Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Profession :

Employeur :

Téléphone professionnel :

Représentant légal 2

NOM :

Prénom :

Qualité (mère, père, autre) :

Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Adresse :

.....

.....

Code Postal :

Commune :

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

E-mail :

Profession :

Employeur :

Téléphone professionnel :

SI AUTRE (FOYER, FAMILLE D'ACCUEIL, ...)

NOM :

Prénom :

Qualité (assistant familial...) : Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Adresse :

.....

Code Postal : Commune :

Téléphone domicile : Téléphone portable :

E-mail :

Profession : Employeur :

Téléphone professionnel :

Situation familiale entre les responsables légaux de l'enfant :

☐ Mariés ☐ Célibataires ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Concubinage ☐ Pacsés

3) FRÈRES ET SŒURS SCOLARISÉS SUR AUREILHAN		
Nom - Prénom	Date naissance	Ecole fréquentée en 2025/2026

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (Cf. article 441-7 du Code Pénal).

Fait à

Date :

Nom – Prénom
Signature des représentants légaux



Cadre réservé à l'administration

Dossier complet reçu en Mairie le

ÉCOLE D'AFFECTATION :

Fait à Aureilhan, le

Le Maire,

Emmanuel ALONSO.

Notice d'informations

QUI EST CONCERNÉ ?

- ☐ Les élèves qui s'inscrivent pour la première fois à l'école.
- ☐ Les élèves de Grande Section qui passent en Cours Préparatoire (CP).
- ☐ Les nouveaux arrivants sur la Commune d'AUREILHAN.

LISTE DES PIECES A FOURNIR EN MAIRIE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

- ☐ **Copie du livret de famille** : pages des parents et de l'enfant concerné ou copie intégrale de l'acte de naissance.
- ☐ **Justificatif de domicile** : une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture d'eau...). Si vous résidez chez un tiers, une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, la copie de sa carte nationale d'identité et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du tiers.
- ☐ **Copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale en cas de divorce ou ordonnance de séparation** mentionnant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant.

DEMARCHES AUPRES DE LA MAIRIE

Le dossier complété, daté, signé et accompagné des pièces demandées doit être retourné en Mairie au Service Affaires Scolaires et Périscolaires dans les meilleurs délais.

Après enregistrement de votre demande, un certificat d'inscription vous sera délivré ou retourné par courrier avec mention de l'école d'affectation de votre enfant.

DEMARCHES AUPRES DE L'ECOLE

Une fois le certificat délivré par la Mairie, vous devrez procéder à l'inscription définitive de votre enfant auprès de la Directrice ou du Directeur de l'école mentionnée dans le certificat d'inscription (rendez-vous obligatoire).

Service Affaires Scolaires et Périscolaires
Contact : Laure TOMMASINO – 05 62 38 91 51
scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr